

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***24182023*****Déposé / Reçu le****19 DEC. 2024**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
GrefféN° d'entreprise : **0823 015 207**

Nom

(en entier) : **NODALVIEW**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Avenue Louise 523 - 1050 Bruxelles****Objet de l'acte : Transfert du Siège - Procuration**

(extrait du Procès-Verbal de la Réunion de l'Organe d'Administration du 13/12/2024)

Les administrateurs adoptant les résolutions suivantes :

- DECIDENT, conformément à l'article 2 des statuts de la Société, de transférer le siège de la Société, avec effet au 4 novembre 2024, de Avenue Louise 523, 1050 Bruxelles (Belgique) vers Rue Dejoncker 46, 1060 Saint-Gilles (Belgique).

- DECIDENT, d'accorder une procuration spéciale à Ad-Ministerie BV, représentée par Adriaan de Leeuw, ayant son siège à Brusselsesteenweg 66, 1860 Meise, immatriculée sous le numéro d'entreprise 0474.966.438 (RPM Bruxelles, division néerlandophone), avec possibilité de substitution, pour faire tout ce qui est nécessaire pour rendre publique la décision susmentionnée de l'organe d'administration et la publier dans les annexes du Moniteur belge, à représenter la Société devant le greffe compétent du Tribunal des entreprises, auprès de tout bureau d'entreprise et auprès de la Banque-Carrefour, afin d'y effectuer toutes les opérations nécessaires, de procéder aux inscriptions, de faire les déclarations, signer et déposer des documents, et en général, faire tout ce qui est nécessaire ou utile à l'exécution de la présente procuration, au nom et pour le compte de la société.

Ad-Ministerie BV
représentée par
Adriaan de Leeuw

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/12/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :**Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)